

Brevet de chef mécanicien 3000 KW

RNCP4043 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	311u
Code(s) ROME	I1605, N3101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/11/2010

Certificateur(s)

Direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) - ORG.

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chef mécanicien à bord d'un navire de 3000kW. (4000cv) est responsable de la totalité de l'appareil propulsif. Cette puissance correspond à des navires de taille moyenne effectuant des voyages de plusieurs jours et permet de considérer qu'il s'agit d'un ensemble industriel isolé équipé d'auxiliaires nombreux. Outre la propulsion, le chef mécanicien peut se trouver confronté à des problèmes de production et distribution d'énergie électrique, de réglage et d'automatisme, de production d'eau douce.

Le chef mécanicien doit prendre toutes mesures pour, durant le voyage, assurer le bon fonctionnement des différents appareils, prévoir et faire exécuter les permutations nécessaires, organiser les travaux de maintenance à la journée. Lors des périodes de mouillage ou à quai, il doit faire exécuter les révisions nécessaires, démontage des culasses, détartrage des circuits.

Au cours des mêmes périodes, il doit contrôler les approvisionnements nécessaires, s'assurer de la conformité des commandes. Il doit réagir rapidement à tout incident tout en programmant les opérations d'entretien à venir.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : Outre les exigences imposées par la norme STCW :

- connaissances approfondies en électrotechnique et électronique, en automatique.
- connaissances en droit, exploitation du navire, construction sécurité et statique du navire.
- connaissance et maîtrise des différents contextes relatifs aux situations diverses d'embarquement, des différents types de navire, car il ne bénéficie pas de l'infrastructure des grandes unités.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La certification est obligatoire pour exercer des activités rémunérées sur les navires de commerce, de pêche et de plaisance et dans les activités conchyliques. L'exercice de ces activités fait l'objet d'une réglementation établie par le ministère en respect des normes internationales de la Convention STCW (Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi accessible : chef mécanicien 3000 KW

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Cette certification intègre le STCW A-III/2. La revalidation est quinquennale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 304
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

COMPOSITION DU JURY — VAE

Partielle. 50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2010
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.mer.equipement.gouv.fr/hommes/00_presentation/index.htm

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4043/>